



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

2^e réunion régulière publique

2017-2018

Procès-verbal de la 2^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 10 octobre 2017 au gymnase de l'école Écho-Jeunesse de Kedgwick, NB, à compter de 19h30.

Présences :

Conseillères et conseillers :

Richard Landry, sous-district 1
Robert Levesque, sous-district 2
Francine Cyr, sous-district 3
Hélène Laplante, sous-district 5
Steeve Savoie, sous-district 6
Marcel Levesque, sous-district 7
Claudette Kavanaugh, sous-district 8
Jannick Therrien, élève conseillère

Directeur général :

Luc Caron

Adjointe de direction :

Denise Laplante

Coordonnatrice des relations stratégiques :

Julie Poulin

Absences : Daniel Clavette, sous-district 4

1. Mot de bienvenue

Monsieur Richard Landry souhaite la bienvenue aux membres et aux gens du public.

2. Points récurrents

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2017-10-01 :

Monsieur Marcel Levesque propose l'adoption de l'ordre du jour. Madame Claudette Kavanaugh appuie. ADOPTÉE.

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 12 septembre 2017

Proposition #2017-10-02 :

Madame Francine Cyr propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 12 septembre 2017. Mademoiselle Janick Therrien appuie. ADOPTÉE.

2.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 12 septembre 2017

Aucun.

2.2.2 Adoption du procès-verbal de la réunion à huis clos du 18 septembre 2017

Proposition #2017-10-03 :

Monsieur Robert Levesque propose l'adoption du procès-verbal du 18 septembre 2017. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE.

2.3 Correspondance

- Lettre adressée à Madame Tania Roussel, présidente du CPAÉ de l'école Grande-Rivière en réponse à leur demande d'un appui financier pour un élève qui a participé à une compétition internationale de course de boîte à savon ;
- Lettre adressée à Madame Mylène Bourgoïn en réponse à sa demande d'un arrêt d'autobus à sa garderie ;
- Lettre adressée à Monsieur Denis Boucher du bureau du recrutement étudiant de l'Université de Moncton le remerciant de leurs généreuses contributions pour appuyer nos élèves dans leurs études post-secondaires ;
- Courriel et documents de Madame Valérie Morand, gestionnaire des communications à la FNCSF, concernant l'entente stratégique en éducation ;
- Lettre adressée au Ministre Brian Kenny, l'invitant à venir rencontrer le CÉD ;

- Lettre adressée à Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, demandant un remboursement de la moitié de la cotisation à la FNCSF ;
- Lettre de Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, demandant un appui du CÉD aux démarches de la FCÉNB afin qu'il soit clair pour ceux qui représenteront le système éducatif francophone du Nouveau-Brunswick à ces négociations, qu'elle doit obtenir du financement pour ses opérations afin de mieux soutenir les CÉD dans leur travail pour améliorer l'école francophone ;
- Lettre de l'Honorable Brian Kenny nous informant que la Politique 409 sera à l'ordre du jour du forum provincial du 4 novembre prochain ;
- Courriel et lettre exemple de Madame Valérie Morand, gestionnaire des communications à la FNCSF, concernant un suivi de la part du CÉD pour l'entente stratégique en éducation ;
- Courriel de Monsieur Eric Desjardins, directeur de l'école Régionale-de-Saint-André, nous informant qu'une fête aura lieu à l'ERSA pour souligner la fin des travaux au parc de jeux communautaire de Saint-André et qu'une invitation sera envoyée aux membres du CÉD et à tous les partenaires, parents, membres du personnel etc. ;
- Lettre adressée aux membres du GACEF de la part des 3 présidences des CÉD francophones concernant l'enveloppe égalitaire ;
- Lettre de Monsieur Eric Gagnon, président du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane et de Madame Mylène St-Pierre, présidente du CPAÉ de l'école Écho-Jeunesse, demandant un suivi par rapport au projet de rénovations majeures en cours à Kedgwick ;
- Lettre de Monsieur Eric Gagnon, président du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane et de Madame Mylène St-Pierre, présidente du CPAÉ de l'école Écho-Jeunesse, demandant l'appui du CÉD pour effectuer un sondage auprès de la population de Kedgwick pour le nom de la future école.

2.3.1. Suivi à la correspondance

- *Lettre de Monsieur Eric Gagnon, président du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane et de Madame Mylène St-Pierre, présidente du CPAÉ de l'école*

Écho-Jeunesse, demandant un suivi par rapport au projet de rénovations majeures en cours à Kedgwick :

Monsieur Caron fera un suivi dans son rapport concernant les rénovations majeures de Kedgwick.

- *Lettre adressée à Madame Mylène Bourgoin en réponse à sa demande d'un arrêt d'autobus à sa garderie ;*

Monsieur Steve Bolduc, responsable du transport, a conclu une entente avec Madame Bourgoin pour modifier l'arrêt d'autobus. Dorénavant, l'autobus fera un arrêt à une distance de 150 mètres de la garderie.

- *Lettre adressée au Ministre Brian Kenny, l'invitant à venir rencontrer le CÉD ;*

Aucune réponse a été reçue de la part du Ministre Kenny.

- *Lettre adressée à Monsieur Willy Wilondja, président de la FCÉNB, demandant un remboursement de la moitié de la cotisation à la FNCSF ;*

Un transfert de fonds sera effectué par la FCÉNB dans le budget du CÉD.

2.4 Comité – Politiques de gouverne

La première rencontre du comité aura lieu le lundi 20 novembre prochain.

3. Fins

3.1 Rapport de représentation du président

Le rapport de représentation du président a été déposé au portail du CÉD.

3.1.1 Suivi au rapport de représentation du président

Forum provincial – points à apporter :

- Augmentation de la limite au niveau de surplus (100 000\$)
- Projets d'amélioration
- Changements au niveau de la Petite enfance – mise à jour
- Études de viabilité – Politique 409

- Enveloppe égalitaire
- Politique provinciale – Transport scolaire

Les membres sont invités à faire parvenir tout autre point au président.

3.2 Rapport de l'élève conseillère

Mademoiselle Janick Therrien nous mentionne que les trois formations principales de la FJFNB pour la présente année scolaire, sont : l'ÉQUINOXE qui aura lieu du 1^{er} au 3 décembre à Saint-Louis-de-Kent. L'Équinoxe propose aux élèves des 22 écoles francophones du Nouveau Brunswick de s'informer, de partager et de s'initier à de nouvelles activités de façons ludiques. Ce colloque de 2 jours et demi offre des ateliers aux jeunes inscrits sur des thèmes annuels qui importent à nos membres comme le leadership, l'inclusion, la diversité sexuelle etc. Cette année les thèmes présentés sont : Transition vers le post-secondaire, l'engagement dans sa communauté Ma jeune Acadie, présentation du 1^{er} sitcom acadien « Humour à la TV » et le code vestimentaire.

La Recharge aura lieu du 9 au 11 février 2018 à Fredericton. La Recharge est un colloque annuel, qui réunit les présidents et présidentes de tous les Conseils des élèves des écoles secondaires francophones de la province, pour de grandes tables rondes et ateliers sur les défis qu'ils encourent dans leurs écoles. C'est l'occasion de partager des pistes et des solutions mais aussi de prioriser les dossiers sur lesquels la FJFNB doit s'attarder. Cette année les tables rondes et ateliers seront sur les thèmes de la littératie financière et de l'interculturalisme. De plus, le Tournoi provincial des débats (compétition d'art oratoire) sera présenté en marge de l'évènement en partenariat avec l'AEFNB et le MEDPE. Tous les participants auront aussi la chance d'assister à un spectacle qui promet : la demi-finale d'Accros de la chanson .

L'Assemblée générale annuelle aura lieu à Grand-Sault du 11 au 13 mai 2018. Lors de l'assemblée générale annuelle qui a lieu au mois de mai chaque année, les participants se rassemblent lors de tables rondes, qui sont formées selon les intérêts et les différents rôles des membres. C'est une occasion pour les jeunes

francophones de Nouveau-Brunswick de faire un retour sur l'année qui vient de se passer, sur les projets existants de la FJFNB et sur leurs besoins. C'est à ce moment que sont votées les nouvelles propositions et que les nouveaux projets de la FJFNB voient le jour. C'est également à l'AGA que sont prises les décisions concernant les statuts et règlements de la FJFNB et que les membres élisent le Conseil de direction pour l'année à venir. Il est aussi important de souligner que le Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance rencontre durant l'AGA les présidents des conseils des élèves des 22 écoles secondaires francophones afin d'écouter leurs préoccupations face à leur scolarité et leurs enjeux.

3.3 FCÉNB

- Madame Francine nous informe que le dernier CA a eu lieu les 22-23 septembre dernier à Dieppe.

Une rencontre a eu lieu avec Me Michel Doucet pour discuter où les modifications demandées sur la Loi sur l'Éducation sont rendues. Il fut conclu que la meilleure piste d'action est que la FCÉNB s'approprie les politiques du MEDPE, les vérifie et demande que des changements y soient apportés là où la politique ne reflète pas l'Article 23 de la Charte. Une entente fut conclue avec Me Doucet afin qu'il appuie la FCÉNB dans ses démarches. Monsieur Robert Levesque mentionne que Me Doucet a dit qu'il sera difficile d'avoir l'appui du secteur anglophone pour faire modifier la Loi sur l'éducation étant donné que les modifications affectent que le secteur francophone qui est une minorité.

La FCÉNB demande qu'une lettre soit envoyée à Monsieur Gérald Richard afin que le CÉD signifie son appui aux démarches de la FCÉNB, pour qu'il soit clair pour ceux qui représenteront le système éducatif francophone du Nouveau-Brunswick à ces négociations, qu'elle doit obtenir du

financement pour ses opérations afin de mieux soutenir les CÉD dans leur travail pour améliorer l'école francophone.

Proposition #2017-10-04 :

Madame Francine Cyr propose que le CÉD appui la FCÉNB dans ses démarches en faisant parvenir une lettre à Monsieur Gérald Richard advenant que des fonds supplémentaires en provenance du PLOE soient disponibles. Monsieur Steeve Savoie appuie. ADOPTÉE

Pour la rémunération/reconnaissance des conseillers en éducation, la FCÉNB a reçu 3 lettres d'appui sur 4 du secteur anglophone.

La FCÉNB demande qu'un suivi soit fait concernant l'élève conseiller aux points suivants :

- Jumeler l'élève conseiller avec un membre du CÉD adulte à titre de mentor;
- Que l'élève conseiller fasse un rapport aux rencontres mensuelles du CÉD ;
- Permettre à l'élève conseiller d'utiliser des outils technologiques pour participer aux réunions du CÉD (ex. avoir la possibilité de se brancher à distance)
- S'assurer que l'élève conseiller participent et s'adresse aux élèves lors des événements de la FJFNB afin de valoriser le rôle de l'élève conseiller.

Une révision du code d'éthique a été faite par Madame Pierrette Fortin et Monsieur Robert Levesque et tout est accepté par le CA.

Une rencontre aura lieu entre la FCÉNB et les députés, le cabinet et les partis politiques en janvier 2018.

Une téléconférence a eu lieu le 27 septembre et une le 2 octobre 2017 afin de discuter du Sommet sur l'avenir de la FCÉNB. Il est important que

les membres du CÉD complètent le sondage portant sur le sommet qui leur sera envoyé sous peu.

Madame Francine mentionne qu'une rencontre du comité bipartite FCÉNB/MEDPE a eu lieu le 6 octobre dernier à Fredericton.

3.4 FNCSE

Une conférence téléphonique aura lieu concernant les détails pour le transport pour se rendre à Ottawa la semaine prochaine. Le président communiquera avec les membres sous peu.

4. Processus de gouverne

4.1 Enveloppe égalitaire – Présentation au GACEF

Monsieur Caron présente un suivi au dossier de l'enveloppe égalitaire en présentant la répartition des montants annoncés.

5. Liens

5.1 Nom de rue – Édupôle

La Cité des Jeunes a fait un travail auprès des élèves afin de trouver un nom pour l'allée qui lie la rue du 15 août à la rue Martin. Il fut conclu que le nom « Allée de la Jeunesse » sera soumis.

Proposition #2017-10-05 :

Monsieur Marcel Levesque propose qu'une lettre d'appui et de félicitations soit envoyée à la direction de la Cité des Jeunes en ce qui concerne le nom de l'Allée de la Jeunesse. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE

5.2 Entente stratégique en éducation – suivis requis des CÉD francophones

Proposition #2017-10-06 :

Madame Francine Cyr propose que le CÉD fasse parvenir une lettre au Ministre Kenny sollicitant son appui dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente stratégique en éducation entre le gouvernement fédéral (Patrimoine Canadien) et la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Monsieur Robert Levesque appuie. ADOPTÉE

6. Limites de la direction générale

6.1 Rapport de la direction générale

6.1.1 Navette Cité des Jeunes

Le printemps dernier, la direction de la Cité des Jeunes a été informée du projet de navette en question par l'un de ses promoteurs. Elle lui a expliqué qu'elle désapprouvait qu'une telle navette soit offerte à ses élèves. Une prise de position qu'appuie d'ailleurs le DSFNO. Le projet a cependant été concrétisé tout récemment, malgré le désaccord exprimé au promoteur par la CDJ.

Il faut savoir que la CDJ ne peut pas empêcher ce genre de service de « taxi » pour les élèves sur l'heure du midi. Les écoles ne peuvent pas non plus empêcher les élèves d'aller dîner dans les restaurants. Il s'agit d'un choix qui revient aux parents et qui doit être discuté dans les familles.

La CDJ est un milieu sécuritaire, supervisé et propice à l'apprentissage. L'école encourage ses élèves à demeurer sur place sur l'heure du midi et à profiter pleinement de la vie étudiante qui y est offerte. De plus, la CDJ est fière d'offrir un service de cafétéria au menu santé et varié, à un coût raisonnable.

La promotion d'habitudes de vie saines et actives est d'ailleurs une priorité pour le DSFNO. De nombreuses initiatives à ce sujet ont lieu chaque année dans toutes ses écoles.

Depuis, le DSFNO et la direction de la CDJ ont eu des discussions avec les promoteurs pour discuter des enjeux reliés à cette situation. Depuis, les promoteurs du projet ont décidé d'abandonner cette initiative, voulant plutôt consacrer leurs efforts à améliorer la sécurité piétonnière.

6.1.2 Fermeture de la cafétéria PAJS

La cafétéria de la PAJS connaissait d'importantes difficultés financières depuis plusieurs années, c'est-à-dire depuis plus de 5 ans. Entre 20 et 30 élèves et membres du personnel seulement se prévalaient de ce service, sur une possibilité de plus de 210 élèves et d'une trentaine d'employés.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la cafétéria était un service géré par un comité de la PAJS, mais qui fonctionnait de façon indépendante et autonome. Il n'y avait pas de profit depuis longtemps, en raison de la clientèle trop peu nombreuse.

Pour tenter de redresser la situation financière, l'an dernier (2016-2017), la cafétéria n'avait ouvert ses portes qu'en octobre et les avait fermées en mai. Elle ne les a pas rouvertes cette année.

La direction de l'école est à la recherche de solutions durables. Elle est notamment en pourparlers avec des entreprises locales qui pourraient offrir un menu santé, équilibré et à faible coût.

Elle souhaite que ses élèves demeurent sur place sur l'heure du midi et profitent pleinement de la vie étudiante qui y est offerte. D'autant plus que l'école est un milieu sécuritaire, supervisé et propice à

l'apprentissage. Il s'agit toutefois d'un choix qui revient aux parents et qui doit être discuté dans les familles.

En attendant, la PAJS a loué une machine distributrice de sandwiches et de jus. Il faut savoir aussi que l'école continue d'offrir quotidiennement son service de déjeuner gratuit pour tous. De plus, le conseil des élèves vend des déjeuners / collations à petit prix, lors des récréations.

Il faut également savoir que la PAJS a toujours une réserve pour alimenter les élèves qui en ont besoin. Il s'agit d'un service confidentiel et aucune autre information n'est transmise à ce sujet.

La PAJS croit en l'importance d'adopter un mode de vie sain et actif. De nombreuses initiatives promotionnelles et éducatives à ce sujet ont d'ailleurs lieu durant l'année à l'école.

6.1.3 Journée chandail orange (29 septembre)

Au Canada, le 30 septembre est la Journée du chandail orange. Puisque le 30 septembre de cette année est un samedi, les élèves et le personnel du DSFNO ont été invités à porter de l'orange le vendredi 29 septembre.

Porter un chandail orange ce jour-là est un signe de reconnaissance des torts générés par le système des pensionnats auprès des communautés autochtones.

Cette journée souligne un incident survenu il y a plus de quarante ans, lorsqu'une fillette nommée Phyllis s'est présentée un jour dans son pensionnat de la Colombie-Britannique vêtue d'un chandail orange avant que le personnel exige qu'elle l'enlève.

Ce chandail représente ce que les enfants ont perdu et les défis auxquels ils font encore face aujourd'hui.

Pendant plus de 100 ans, pour des milliers d'élèves autochtones, la rentrée scolaire correspondait à une expérience traumatisante. En effet, entre la fin du 19e siècle et l'an 1996, plus de 150 000 jeunes ont été arrachés à leur famille pour être envoyés dans des pensionnats souvent situés à des milliers de kilomètres de chez eux.

Ce système des pensionnats avait pour but d'assimiler la culture autochtone à la culture dominante. De nombreux Canadiens ne connaissent pas cette histoire. Souligner la Journée du chandail orange, c'est s'engager à en prendre connaissance et à faire un pas vers la réconciliation des peuples autochtones et des peuples non autochtones.

Cette journée est aussi l'occasion de rendre hommage aux survivants des pensionnats autochtones et de s'engager collectivement afin de s'assurer que chaque enfant soit toujours pris en considération. Parce que chaque enfant compte !

6.1.4 Suivis – projets majeurs

EMG : Il semble que le projet suit la cédule, même s'il y a eu un délai dans le début des travaux cet été. Ils ont commencé au 2ième étage de EMG (gicleurs, peinture dans les salles de classe, section de tuiles de plancher). Il y a un débat avec la province sur le remplacement des supports de tuiles de plafond suspendu (rouillé), remplacement de certains dessus de comptoirs et installation des casiers (supposément pas dans le devis). L'addition et le stationnement se poursuivent tel que prévu. La construction est prévue de prendre fin en janvier 2019.

PTA : Le projet suit la cédule et la construction sera terminée à la fin novembre, incluant les vestiaires du gymnase, les 2 salons des élèves, l'aile F et la bibliothèque. Pour l'ascenseur, ceci sera un projet à part qui devrait être fait cette année, donc complété pour mars 2018.

CDJ : L'architecte a remis les estimations au MEDPE et MTI. Nous sommes en attente de retour à ce sujet.

PSI : Nous sommes à la recherche de locaux temporaires surtout dans la région de Grand-Sault.

7. Bilan

7.1 Autoévaluation de la réunion

7.2 Sujets à l'horizon

- Invitation Ministre Rogers – consultation prébudgétaires à Fredericton – 25 octobre 2017

8. Interventions du public

- Monsieur Eric Gagnon, président du CPAÉ de l'école Marie-Gaétane, remercie le CÉD de s'être déplacé dans la région de Kedgwick. Il mentionne que les deux présidences des CPAÉ ont de la difficulté à répondre aux questions de la population concernant les travaux de construction. Il demande si c'est possible qu'ils fassent partie du projet et assistent aux rencontres. Il mentionne également qu'ils aimeraient faire un sondage auprès des parents et des élèves pour trouver un nom à la nouvelle école. Ils aimeraient avoir l'appui du DSFNO pour la création de ces sondages.

9. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : 14 novembre 2017

Luc Caron

Richard Landry

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'éducation